

Mémoire présenté aux audiences sur le parachèvement de l'autoroute 35

Le 15 décembre 2005
À Saint-Sébastien
Par Chantal d'Auteuil,
directrice générale



La Corporation

- Organisme à but non lucratif
- Intervenants bénévoles des domaines suivants:
 - Municipal
 - Communautaire
 - Agricole
 - Touristique-économique
- Mission de réaliser un plan directeur de l'eau



Justification du projet

- Terminer le plus rapidement possible les travaux et régler les problèmes locaux de camionnage, de sécurité routière, de voies cyclables



Étude d'impacts

- Considérer la baie Missisquoi et la rivière aux Brochets comme une zone sensible, en restauration



Impact général

- En plus des mesures d'atténuation, ajouter des mesures de compensation par du financement de projets locaux



© Brian E. Small

Largeur de l'emprise de l'autoroute

- Utiliser la même configuration d'autoroute que celle qui est prévue sur l'actuelle route 133 pour protéger les terres agricoles, les boisés et les milieux humides



Utilisation de l'emprise

- Favoriser la gestion écologique des abords d'autoroutes et effectuer des plantations pour brise-vent et des bandes végétales pour protéger les milieux naturels et les terres



Entretien hivernal

- Réduire au maximum l'épandage du sel dans les sections de la rivière aux Brochets, de la forêt marécageuse et de l'étang Streit



Fossés de drainage

- Utiliser des bassins de sédimentation avec nettoyage périodique et si possible des fossés filtrants avec des plantes de milieux humides



Ponceaux

- Utiliser des ponceaux multi-espèces pour les poissons, les amphibiens et les reptiles



Traverse de cours d'eau

- Stabiliser les berges et revégétaliser avec des espèces indigènes et proposer des mesures de compensation



Camionnage

- Profiter du projet d'autoroute 35 pour revoir les circuits de camionnage et régler les problèmes à Saint-Armand et à Venise-en-Québec



Échangeurs à Saint-Armand

- Prévoir une voie piétonnière et une voie cycliste sur les deux échangeurs afin de relier une future voie cyclable sur la 133 et sur la voie de service jusqu'à la frontière



Voies de service

- Offrir des mesures de compensation pour les voies de service au Refuge d'oiseaux migrateurs et aux résidents de la falaise



Halte routière et poste de contrôle

- Aménager la halte routière avec mise en valeur éducative du marais adjacent



Ancien tracé à Pike River

- Céder le terrain de l'ancien tracé à un organisme de conservation pour une valeur symbolique



Tracé alternatif

- Permettre la réalisation d'un tracé qui longe la forêt marécageuse afin de conserver l'intégrité des terres agricoles



Tracé alternatif

- Vérifier les impacts dans la plaine inondable et proposer des mesures d'atténuation et de compensation



En conclusion

- Le projet de parachèvement de l'autoroute 35 permettra de régler de nombreux problèmes de circulation et de sécurité routière
- Mais ce projet doit également protéger la baie, ses milieux humides et offrir des mesures de compensation pour des projets environnementaux locaux

En conclusion



Merci de votre attention